

Semaine Ecole Entreprise



La semaine école-entreprise en Rhône-Alpes, inscrite dans la convention régionale de partenariat MEDEF - académies de Grenoble et de Lyon - Région Rhône-Alpes, est un moment privilégié de valorisation et de médiatisation des actions rapprochant les mondes de l'éducation et de la formation. Ces dernières sont conduites tout au long de l'année avec les services académiques, les établissements scolaires et le MEDEF.

La semaine école-entreprise 2013 se déroulera **du 18 au 22 novembre** avec un thème central : « l'innovation et l'esprit d'entreprendre ». La clôture de cet événement sera organisée le 28 novembre au lycée La Martinière Duchère à Lyon.

Dans ce cadre, **des actions destinées à susciter l'envie d'entreprendre** seront conduites dans 4 établissements de l'académie afin de développer chez les jeunes le sens de la créativité, le goût du projet et l'esprit d'initiative, considérés comme autant d'éléments clés pour la réussite de leur parcours professionnel. Liste des établissements concernés :

- lycée général, technologique et professionnel Louis ARMAND à Chambéry (73)
- lycée général et technologique Les Eaux Claires à Grenoble (38)
- lycée des métiers de l'industrie Arve Mont-Blanc - René DAYVE à Passy (74)
- lycée des métiers de la prévention et de la protection Marius BOUVIER à Tournon-sur-Rhône (07)

Une des nouveautés cette année réside dans l'implication des étudiants de BTS de deux lycées, mobilisés pour préparer, promouvoir et accompagner l'événement. Il s'agit :

- du lycée des métiers de l'audiovisuel et du design Léonard de Vinci à Villefontaine pour la réalisation du clip vidéo de promotion de la semaine école-entreprise et du film rétrospectif de la journée de clôture,
- du lycée La Martinière Duchère à Lyon pour la conception de la plaquette de communication de l'événement et la prise en charge de l'organisation matérielle de la journée de clôture.

Au-delà de cette semaine, d'autres actions sont conduites tout au long de l'année dans les établissements de l'académie de Grenoble par la mission école-entreprise et de nombreux partenaires professionnels.



Par ailleurs, **le jeu concours « créateur d'idées »**, est reconduit cette année. Lancé en amont de la semaine école-entreprise, il s'adresse aux élèves de seconde générale et technologique, de seconde professionnelle et aux étudiants de 1ère année de BTS des académies de Grenoble et de Lyon. Les participants sont invités à « imaginer un produit ou service qui pourrait exister dans 5 ans ». Les meilleurs projets seront primés lors du mondial des métiers 2014.

Les modalités de **la semaine école-entreprise** et du jeu concours « **créateur d'idée** » sont disponibles sur le site : <http://www.ecoleentreprise.fr> .

Contacts :

laurent.bertrand@ac-grenoble.fr

pascal.morel@ac-grenoble.fr

Signature de la Convention CGPME



Le 28 juin dernier, une convention de partenariat a été signée entre l'académie de Grenoble et la confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) de la Région Rhône-Alpes pour 3 ans. Cela a officialisé le succès du dispositif « **Faites de l'entreprise** » lancé en février 2013 qui propose aux établissements trois types d'actions : **des témoignages de chefs d'entreprises, des visites d'entreprises et de l'accompagnement de projets**. Il s'agit d'aider à la construction du parcours d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel (PIODMEP) des élèves qui fait suite au parcours de découverte des métiers et des formations. Cette deuxième année de fonctionnement ne dément pas le succès de l'année dernière puisqu'à ce jour, une centaine d'actions sont déjà réalisées ou en cours d'organisation. Contact :

anne.pellissier@ac-grenoble.fr

Lycées des métiers : Actualités

Depuis le début de l'année 2013, la labellisation « lycée des métiers » des établissements ainsi que le renouvellement des labels font l'objet d'une procédure d'audit. Ces derniers permettent un échange avec les équipes et les porteurs du projet, au sein même des établissements, afin de renforcer la dynamique de démarche qualité inhérente au label.

Les auditeurs (IA-IPR, IEN-ET, chefs d'établissements de lycées labellisés et représentants de la DAFCO) peuvent ainsi évaluer les axes d'amélioration potentiels, au regard des critères de labellisation, et aider l'établissement à construire dans le temps une offre de formation étendue et cohérente et offrir un service de qualité.

En 2012, l'académie comptait 42 établissements labellisés « lycée des métiers »;

En 2013, 2 nouveaux établissements ont engagé une démarche de labellisation « lycée des métiers », 2 autres établissements ont demandé le renouvellement de leur label. Ils ont donc fait l'objet d'un audit.

La commission académique de labellisation s'est réunie le mardi 5 novembre 2013 afin d'échanger et de statuer au regard des rapports d'audit.

Pour 2014, 4 établissements ont déposé une demande de candidature et 12 autres, dont certains en réseau, doivent renouveler leur label.

Rappel lycée des métiers

Le label « lycée des métiers » qualifie certains établissements qui offrent une palette étendue de formations et de services, grâce notamment à un partenariat actif, tant avec le milieu économique qu'avec les collectivités territoriales, et en premier lieu la région. Ce label « lycée des métiers » met en évidence la cohérence d'une offre de formation, la prise en compte des attentes des élèves et l'adaptation aux besoins des employeurs. Il constitue un indicateur d'excellence pour les voies technologique et professionnelle.

Les critères qui permettent à un lycée d'obtenir ce label sont des éléments clefs pour faciliter l'insertion des jeunes dans le monde du travail. Toute l'équipe de la mission école-entreprise accompagne les établissements dans la mise en œuvre de la démarche de labellisation. Contacts :

laurent.bertrand@ac-grenoble.fr

pascal.morel@ac-grenoble.fr

Actualités des CET

La direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO), en partenariat avec l'association française au développement de l'enseignement technique (AFDET) et avec le soutien de l'Association de Gestion des Formations en Alternance pour les Petites et Moyennes Entreprises (AGEFA PME), organise le **18 novembre 2013 à Paris** une rencontre nationale sur le thème : **"Quelle place pour les conseillers de l'enseignement technologique dans les dispositifs d'aide à l'orientation, dans l'accompagnement personnalisé, dans l'aide à l'insertion des jeunes ?"**

L'objectif de cette journée est de mettre en évidence la place qu'occupent et pourraient occuper les CET dans ces dispositifs, de les resituer dans le contexte de la relation école-entreprise et de la rendre plus efficiente au service de l'orientation et de l'insertion des jeunes. Contact :

anne.pellissier@ac-grenoble.fr



Projet Tremplin

Comment trouver un emploi une fois que j'aurai obtenu mon CAP ou mon Bac Pro ?

Chercher un emploi nécessite des connaissances, un savoir-faire et un savoir-être qui ne s'improvisent pas. Et de plus en plus, il faut être mentalement préparé à être mobile géographiquement et fonctionnellement. Or, on note que le temps compris entre l'acquisition d'un diplôme professionnel de niveau CAP ou Bac Pro et le premier emploi qualifié s'allonge dans tous les pays de l'Union Européenne. La crise économique est certes présente, mais le marché de l'emploi est plus fluide quand ceux qui l'abordent y sont mieux préparés.

L'expérimentation Tremplin, impulsée par le ministère de l'éducation nationale dans le cadre des programmes PROGRESS de l'Union Européenne de 2013 à 2015 concerne huit lycées pilotes de l'académie de Grenoble et huit de l'académie de Lille. Elle cherche à mesurer :

- quelles actions, menées dans les huit lycées professionnels, sont les plus appropriées pour préparer les jeunes à être des chercheurs d'emploi efficaces dès l'obtention de leur diplôme, dans le cas où ils ne souhaitent pas continuer leurs études,
- l'impact de cette préparation dans le succès des jeunes à trouver un emploi,
- l'impact d'une expérience de mobilité internationale sur le succès futur de la recherche d'emploi.

Chaque Lycée impliqué dans l'expérimentation installe en son sein un « Espace Premier Emploi » et définit un plan d'action annuel :

- Préparation des outils de la recherche d'emploi : CV, lettres de motivation, simulations d'entretiens, job datings...
- Connaissance des partenaires qui aident la recherche d'emploi : Missions locales, pôle emploi, agences d'intérim ...
- Connaissance du marché de l'emploi pour les diplômés préparés au Lycée : Rencontre avec des entreprises et administrations qui emploient ces diplômés.

La Délégation Académique aux Enseignements Techniques (DAET) et la Délégation Académique aux Relations européennes et internationales (DAREIC) animent et coordonnent ce projet. Elles organisent le partage d'expériences entre les lycées pilotes, proposent des stages en Europe juste après l'obtention du diplôme. Elles impulsent aussi des actions mettant en relation les futurs diplômés avec des entreprises qui recrutent dans les spécialités où ils étudient .

L'expérimentation est suivie scientifiquement par le ministère, qui étudie l'effet de telles actions sur l'employabilité et l'emploi des jeunes par un suivi individuel avant et jusqu'à 8 mois après l'obtention du diplôme . Contacts :

anne.pellissier@ac-grenoble.fr

ghislaine.dupre-la-tour@ac-grenoble.fr



Atelier de rédaction de CV au Lycée Montgolfier avec la Mission Locale d'Annonay (07)



Après-midi réunissant des employeurs (Bouygues, EDF, ERDF), la Mission Locale, Pôle Emploi et les élèves au Lycée du Nivolet (73)



Visite dans une entreprise Polonaise qui va recevoir des stagiaires « Tremplin »

Les 8 lycées « Tremplin » :

- En Ardèche : le lycée professionnel Montgolfier (Annonay),
- En Drôme : le lycée des métiers du Cuir du Dauphiné (Romans),
- En Haute Savoie : le lycée professionnel des Carillons (Cran-Gevrier) et le lycée professionnel Germain Sommeiller (Annecy)
- En Savoie : le Lycée des métiers de l'énergie et des process Sainte Anne (La Motte Servolex), le lycée des métiers du bâtiment, bois et topographie du Nivolet (la Ravoire), le lycée polyvalent Paul Héroult (Saint Jean de Maurienne), le lycée des métiers des sciences et des technologies René Perrin (Ugine)